

Séance du 8 juillet 2014

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Admission en non valeur

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole Cleuet de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université le 8 juillet 2014, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

*M. le Président donne la parole à M. l'Agent Comptable qui présente des admissions en non valeur de créances irrécouvrables pour un montant de **121 618,50 euros (cent vingt et un mille six cent dix-huit euros et cinquante centimes).***

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES CREANCES IRRECOUVRABLES ADMISES EN NON-VALEUR SELON LE DOCUMENT JOINT A LA PRESENTE DELIBERATION.

Fait à Valenciennes, le 9 juillet 2014
Le Président du Conseil d'Administration

Professeur Mohamed OURAK



Date de publication :